

Message de la présidente

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Ste-Thérèse pour l'année 2005-2006.

Premièrement, je désire vous présenter les membres du conseil. Il s'agit de :

- Mme Denise Legault, parent;
- Mme Vicky Dufour, déléguée au comité de parents;
- Mme Lise Lebreux, parent;
- M. Guy Bergeron, parent;
- Mme Martyne Belzile, parent ;
- Mme Huguette Thibault, enseignante en éducation physique;
- Mme Katy Bourgault, enseignante des classes adaptées;
- Mme Johanne Duguay, enseignante de maternelle;
- Mme Sylvie Provencher, services professionnels;
- Mme Francine Nolet, service de garde;
- Mme Josée Fortin, personnel de soutien;

Pour ce qui est des postes de représentant de la communauté, ils ont été comblés par Madame Monia Champagne et Madame Jennifer St-Laurent.

Maintenant, je vous énumère les sujets qui ont été discutés au cours de nos réunions de cette année :

- Règles de régie interne;
- Programme des activités;
- Activités nécessitant un changement à l'horaire;
- Budget;
- Critères d'admission pour 2005-2006;
- Nouveau régime pédagogique;
- Comité EHDAA;
- Iso-Actif, Ecole en forme et en santé (aide aux devoirs);
- Organisation scolaire 2005-2006;
- Projet de grille matières 2005-2006 avec l'ajout de temps;
- Règles de conduite et de sécurité 2005-2006;
- Immobilisation et transformation 2005-2006;
- Politique de maintien ou de fermeture des écoles de la CSH;
- Matériel didactique et fournitures scolaires;
- Loi sur le tabac;
- Semaine des arts;

- Activités de fin d'année;
- Sondage sur le port de l'uniforme;
- Garde-robe scolaire

Parmi les grands projets de l'école pour cette année, je vous en décris quelques uns.

Dans le cadre de Iso-Actif et école en forme, nous avons changé quelques habitudes de vie dans l'école et participé à quelques projets dont les 100 collations, la semaine de l'activité physique et d'autres activités du même genre.

Nous remercions

Le programme d'aide aux devoirs qui avait été instauré en 2004-2005 a été poursuivi avec succès.

Pour ce qui est du projet de la garde-robe scolaire, nous avons eu une première année d'ajustement. Le sondage fait auprès des parents a permis de cerner les besoins et les points à améliorer. Dans ce contexte, nous avons dû changer de fournisseur pour avoir un service plus efficace. Le projet demeure en place pour les prochaines années.

Les dossiers prioritaires pour l'année 2006-2007 sont entre autres :

Des changements dans la cour d'école afin d'améliorer les infrastructures en place.

Le suivi de la garde-robe scolaire qui sera fait de près et l'implantation de la friperie qui est déjà en marche.

Un nouveau projet d'implication des élèves dans leur école va se développer au cours de la prochaine année.

Suite à l'ajout de temps à la grille matière, un suivi et des évaluations seront faites au cours de la prochaine année.

De plus, je tiens à féliciter Mmes Huguette Thibault, Claudie Deschênes et Julie Ouellet enseignantes qui, avec les élèves de 6^e année et d'autres intervenants de l'école, ont préparé le Cirque des jeunes étoiles, une réussite pour tous encore cette année.

Pour conclure, je tiens à remercier l'équipe école ainsi que les membres du conseil pour leur engagement et leur disponibilité tout au cours de cette année.

Catye Brière, présidente

Portrait de l'établissement scolaire

L'école Ste-Thérèse est une école primaire urbaine qui accueille en 2005-2006, 358 élèves et on y retrouve dix-sept groupes répartis comme suit :

3 groupes d'enseignement adapté et soutien aux apprentissages :

Le groupe 005 qui regroupe 16 élèves de niveau préscolaire;

Le groupe 002 qui regroupe 10 élèves du 1^{er} cycle;

Le groupe 001 qui regroupe 12 élèves du 2^e-3^e cycle;

2 groupes de maternelle regroupant 37 élèves;

4 groupes du 1^{er} cycle :

2 groupes de 1^{ière} année regroupant 39 élèves;

2 groupes de 2^e année regroupant 39 élèves;

4 groupes du 2^e cycle :

2 groupes de 3^e année regroupant 46 élèves;

2 groupes de 4^e année regroupant 60 élèves;

4 groupes du 3^e cycle :

2 groupes de 5^e année regroupant 54 élèves;

2 groupes de 6^e année regroupant 55 élèves.

Les ressources humaines :

Le personnel enseignant de l'école se compose de dix-sept enseignants titulaires, d'une enseignante en orthopédagogie et de quatre spécialistes qui se partagent la tâche en éducation physique et en musique.

Attitrées dans les classes d'enseignement adapté et soutien aux apprentissages, les dix techniciennes en éducation spécialisée voient à seconder l'enseignante dans la classe au niveau des plans d'intervention auxquels elle sont invitées à participer lors de leur élaboration. Celles-ci sont aussi appelées à opérationnaliser les différents plans d'intervention au niveau des problèmes de langage chez certains élèves. Ces plans d'intervention ont été élaborés par des orthophonistes. Elles collaborent également avec les trois préposées aux élèves handicapés.

Les services complémentaires :

Nous comptons plusieurs services complémentaires à l'école. Il s'agit de la psychologie, la psychoéducation, l'orthophonie, l'orthopédagogie, l'information et l'orientation scolaires et l'animation spirituelle et d'engagement communautaire. Ces services sont offerts aux élèves qui éprouvent de la difficulté au niveau personnel ou d'adaptation ou même d'intégration à l'école. La psychologue intervient au niveau de l'évaluation et des recommandations auprès des enseignantes concernées et des parents, au niveau du comité multidisciplinaire pour des études de cas ou pour le classement des élèves.

La psychoéducatrice travaille à raison de trois jours et demi. Elle accueille des élèves en suivi ponctuel et intervient également sur le terrain c'est-à-dire dans les classes, la cour de récréation et participe à l'élaboration des plans d'intervention des élèves qu'on lui réfère. Son apport auprès des parents est aussi très apprécié.

L'orthopédagogue a la tâche première d'outiller les enseignantes ayant des élèves en difficulté sur le plan de la compréhension et l'acquisition des différents programmes d'études, entre autres, le français et les mathématiques. Elle accueille également des élèves ayant des difficultés spécifiques de la maternelle au 2^e cycle. L'ajout de ressource a permis aux élèves en difficulté du 3^e cycle de recevoir des services. Environ 25% des élèves des classes régulières reçoivent de l'aide.

L'orthophoniste élabore et supervise les plans d'intervention en langage des élèves des classes en enseignement adapté et soutien aux apprentissages. Elle outille les enseignantes de la maternelle et de la 1^{re} année du 1^{er} cycle concernant la conscience phonologique. Elle assure également un suivi parents/élèves pour une dizaine d'enfants.

Les autres professionnels des services complémentaires se joignent à nous lors d'activités thématiques ou de projet d'envergure.

Le personnel de soutien

- À l'école Sainte-Thérèse, on retrouve une secrétaire d'école.
- Au nombre de six, les surveillantes assurent l'encadrement des élèves sur l'heure du midi.
- L'entretien ménager de l'école est assuré par une firme spécialisée (contrat).

Le service de garde de l'école :

Celui-ci se compose d'une responsable (35 heures/semaine), d'une agente de bureau (20 heures/semaine) ainsi que d'une quinzaine d'éducatrices.

Ensemble, nous offrons aux enfants du milieu urbain (environ 230), un milieu chaleureux, stimulant où ils pourront s'épanouir, et ce, dans quatre points de service soit Sainte-Thérèse, Saint-Viateur, Sacré-Cœur et Christ-Roi.

De concert avec le projet éducatif de chaque école, notre service s'allie et appuie celles-ci dans leurs valeurs et règles de fonctionnement.

Lors d'activités particulières, les éducatrices et les enfants mettent en œuvre une panoplie de créations artistiques.

Soulignons la participation du service de garde pour la décoration de vitrines tant au centre-ville qu'à la ressourcerie.

Également, nous soulignons la fin de l'année scolaire par le « Cirque des jeunes étoiles ». Là encore, l'équipe d'éducatrices participe en confectionnant de splendides décors.

Grand changement au service de garde pour l'année 2006-2007, en effet, la commission scolaire a choisi de scinder le service en trois et d'y adjoindre les service de garde en milieu rural. Nous aurons donc le service de garde de Ste-Thérèse, le service de garde de Christ-Roi et celui de St-Viateur et Sacré-Cœur. Cette restructuration permettra à chacune des équipes de s'associer encore plus au projet éducatif de chacune des écoles.

**ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
RAPPORT FINANCIER
AU 30 JUIN 2006**

Revenus

Allocations de la CSH	2 303 990 \$	97,0%
Revenus spécifiques (note 2)	29 985 \$	1,3%
Fonds à destination spéciale - Garde-robe scolaire (note 4)	39 392 \$	1,7%
Fonds à destination spéciale	<u>5 045 \$</u>	<u>0,2%</u>
	<u>2 378 412 \$</u>	<u>100,0%</u>

Dépenses

Enseignement et perfectionnement	1 409 654 \$	59,0%
Gestion des écoles	196 419 \$	8,2%
Services à l'élève (note 3)	612 093 \$	25,6%
Entretien des bâtiments	110 527 \$	4,6%
Investissements	18 678 \$	0,8%
Fonds à destination spéciale - Garde-robe scolaire (note 4)	39 392 \$	1,6%
Fonds à destination spéciale	<u>5 333 \$</u>	<u>0,2%</u>
	<u>2 392 096 \$</u>	<u>100,0%</u>

Surplus (déficit) d'opérations 13 684 \$-

Surplus cumulés au 30 juin 2005 35 933 \$

Surplus cumulés au 30 juin 2006 22 249 \$

Notes:

- 1-: Les données peuvent différer quelque peu des états financiers finaux prévus pour la fin octobre.
- 2-: Principaux revenus spécifiques: activités scolaires, surveillance du midi et reprographie.
- 3-: Principales dépenses des services à l'élève: bibliothèque, psychoéducation, orthophonie, orthopédagogie et surveillance du midi.
- 4-: Les revenus pour la garde-robe scolaire étant de 39 392 \$ et les dépenses de 20 887 \$; l'écart soit 18 505 \$ est reporté à l'année suivante.

Priorités 2006-2007

École Ste-Thérèse

Nous considérons avoir fait beaucoup de travail au niveau de notre plan de réussite et nous continuerons nos efforts en 2006-2007.

Le travail d'équipe et la concertation seront des incontournables pour favoriser la réussite de nos élèves. Nous aurons besoin de tous nos partenaires pour faire de notre école un milieu de vie sain. Les élèves seront régulièrement sollicités pour prendre part à l'organisation des activités et au vécu de l'école.

Nous souhaitons également conserver un climat agréable et empreint d'entraide et de partage afin que tous les acteurs de l'école puissent vivre une année extraordinaire. À l'aube de l'évaluation de notre plan de réussite, il sera très important d'être en mesure de nommer toutes les actions posées en classe et ailleurs pour favoriser la réussite de nos élèves.



Mot de la directrice

L'année scolaire 2005-2006 nous aura permis de mettre en place un projet école d'envergure : l'adoption d'une garde-robe scolaire pour tous les élèves.

Ce grand projet sera surtout chapeauté par le conseil d'établissement de l'école avec l'appui du personnel qui avait proposé ce projet aux membres du CE en avril 2005.

Après des débuts plutôt difficiles, tous semblent d'accord pour dire que l'année 2005-2006 aura été une année d'ajustement et nous aura permis de constater que ce projet est réaliste et bénéfique pour une école publique. En effet, en janvier dernier, le sondage remis aux parents permettait de constater que les objectifs poursuivis par ce projet étaient atteints à plus ou moins 50%. Nous considérons que ce résultat est encourageant étant donné que nous en sommes à une première année et que nous avons rencontré plusieurs embûches telles que le contexte de négociation des employés de la fonction publique, la quantité de mouvement du personnel et Nous avons quand même conservé un sentiment d'appartenance à notre milieu.

Les membres du conseil d'établissement ont travaillé très fort à l'analyse du dossier et ils en sont venus à la conclusion qu'un partenariat avec un fournisseur local était essentiel pour la poursuite du projet. Nous avons donc signé une entente de service avec la boutique Frèrot et Soeurette qui a pignon sur rue sur la 1^{ère} avenue à Amos.

L'addition de personnel de secrétariat nous a également aidé. Nous avons rentabilisé ce temps en établissant une meilleure répartition des dossiers.

L'ajout de temps au primaire fut également un dossier important. Plusieurs rencontres de consultation ont eu lieu et la direction a finalement présenté un projet de répartition du temps des spécialistes qui a reçu l'aval des membres du CE. La transposition de l'horaire 5 jours sur 9 jours a demandé et demandera encore des efforts de compréhension et de l'ajustement de tous et chacun.

En terminant, j'aimerais remercier mon collègue, M. Pierre Roy, qui a assumé la direction de l'école Ste-Thérèse durant mon absence et tous les membres de mon personnel et de mon conseil d'établissement pour leur investissement et leur collaboration tout au long de l'année 2005-2006.

Manon Belzile
Directrice de l'école Ste-Thérèse